



Sommières, le 2 mars 2018

Objet : Convocation du Conseil Communautaire

Direction générale des Services

Affaire suivie par : Pierre LERASLE/PM/MT/MAA

**Le Président de la Communauté de Communes
du Pays de Sommières**

Aux

**Membres du
Conseil Communautaire**

Madame, Monsieur,

Je vous convie à la réunion du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Sommières, dont vous avez été nommé membre pour le mandat 2014-2020, le :

Jeudi 8 Mars 2018 à 18h30 (report du Conseil du 1^{er} mars)

Au siège de la C.C.P.S- Parc d'Activités de l'Arnède à Sommières.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE :

- 1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 1^{er} février 2018.
- 2- Adhésion de la commune de Vergèze au Syndicat Mixte des Garrigues de la Région de Nîmes.
- 3- Extension du périmètre du SMAGE des Gardons sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières.
- 4- Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

- 5- Fixation du coût par élève pour l'année scolaire 2017/2018 pour les enfants hors territoire de la C.C.P.S.

IMMOBILIER :

- 6- Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat pour la création d'un restaurant scolaire dans les locaux de l'ancienne école de Combas.
- 7- Dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Etat pour l'aménagement de l'office de tourisme intercommunal.

FINANCES :

- 8- Débat d'Orientations Budgétaires.
- Questions diverses.

Présentation du diagnostic territorial (première étape du projet de territoire) par Eric MAISONNEUVE (cabinet SEMAPHORES).

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président – Pierre MARTINEZ :

P/O Pierre LERASLE

